

Montréal, le 11 décembre 2025

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre Grenier
Dentons Canada S.E.N.C.R.L
1, Place Ville Marie, bureau 3900 Montréal
(Québec) Canada H3B 4M7

**OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-001-5.1
Dossier R-4233-2023**

Maître Grenier,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la correspondance du RTA de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt de ses commentaires dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au RTA le délai demandé et attendra donc le dépôt de ses commentaires **au plus tard le 12 décembre 2025 à 15 h.**

Veuillez agréer, Maître Grenier, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss